

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2015

PARTICIPATION DE FONDS FRANÇAIS AU FINANCEMENT DE DAECH - (N° 2799)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N° 1

présenté par

M. Candelier, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Carvalho, M. Charroux, M. Chassaigne,
M. Dolez, Mme Fraysse et M. Sansu

ARTICLE UNIQUE

Après le mot :

« sur »,

rédiger ainsi la fin de l'article :

« le financement de Daech et l'assèchement de celui-ci. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est nécessaire d'élargir le cadre d'analyse des sources de financement de Daech qui est une organisation internationale. De plus, l'analyse doit servir à l'assèchement de ses financements.